



HAL
open science

Les médiévaux courraient-ils (autrement que nus) ? A la recherche des traces de la course à pied dans les sociétés médiévales

Frédéric Boutoulle

► To cite this version:

Frédéric Boutoulle. Les médiévaux courraient-ils (autrement que nus) ? A la recherche des traces de la course à pied dans les sociétés médiévales. *Annales du Midi: revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 2016, 295, pp.431-442. hal-01689273

HAL Id: hal-01689273

<https://hal.science/hal-01689273>

Submitted on 3 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frédéric BOUTOULLE*

LES MEDIEVAUX COURRAIENT-ILS (AUTREMENT QUE NUS) ? A LA RECHERCHE DES TRACES DE LA COURSE A PIED DANS LES SOCIETES MEDIEVALES

La question étrange qui ouvre cette note, chacun pourrait se la poser en recherchant des traces de la course à pied dans les sources médiévales ou dans les études consacrées à ce sujet. Car, à l'exception de la peine de la course des amants adultères, une peine infamante attestée dans les coutumes des villes du Midi consistant à faire courir nus, en public, les couples adultères au milieu des huées, la pratique de la course à pied dans les sociétés médiévales n'est pas une question ayant beaucoup retenu l'attention des historiens, alors que les occasions de se la poser ne manquent pas.

Pour ce qui nous concerne, cette interrogation est arrivée à la lecture d'un extrait de la *vita* de saint Yriex (*Aredius*), un saint limousin mort vers 591. Alors que le nom de sa localité natale, aujourd'hui Saint-Yriex-la-Perche, chef-lieu de canton du département de la Haute-Vienne, rappelle un célèbre concours de saut, c'est une autre pratique athlétique qu'évoque la seconde des deux *vitae* qui lui est consacrée. Selon ce récit hagiographique composé à l'époque carolingienne, un certain Baudenus, de retour d'Autun, fut pris d'une sorte d'accès de folie après avoir tenté de s'approprier un flacon d'huile sainte dont se servait Aredius. Pour se délivrer de l'esprit malin qui le possédait, l'homme dut se rendre sur le tombeau de saint Martial, à Limoges¹. Dans sa fuite, il aurait parcouru une douzaine de milles en une heure, un exploit que l'auteur de la *vita* explique par le dérèglement mental du voleur mais qu'ont pourtant égalé les gardiens du saint, finissant par rattraper Baudenus.

Ce même Baudenus, qui était dérangé par un mauvais esprit, parce qu'il ne maîtrisait pas ses sens, à la vue de tous, allongeant le pas, entreprit de fuir. En l'espace d'une heure, il courut rapidement à pied presque 12 milles ; le corps fatigué, à demi-mort, il s'affaissa à terre. Et comme il avait été rattrapé par les gardiens, il fut conduit à la maison².

Des textes aussi précis sur les performances athlétiques d'un individu au Moyen Âge ne sont pas fréquents. Car si l'on estime, en se basant sur un mille romain de 1482 m, que 12 milles font 17,78 km et que 11 milles (puisque Baudenus a « presque » atteint le 12^e mille) font 14,8 km, la course de Baudenus et de ses poursuivants n'est pas commune (fig. 1). La difficulté est d'évaluer la durée de l'heure, car, comme il s'agit de la douzième partie de la journée, l'heure diurne au Moyen Âge est inférieure en hiver (43 mn le 21 décembre) à ce qu'elle est l'été (1 h 20 le 21 juin) ou durant les équinoxes (1 h)³. Si l'on retient la valeur moyenne, équinoxale, de l'heure, la vitesse de Baudenus se situerait entre 14,8 km/h (pour 11 milles) et 17,8 km/h (pour 12 milles). Ce qui, traduit dans un tableau d'allure, donnerait 4 mn 03 et 3 mn 23 pour 1000 m puis 1 h 25 mn et 1 h 11 mn au semi-marathon, une valeur correspondant tout de même au temps des meilleurs nationaux actuels. Si l'on prend la valeur hivernale de l'heure, Baudenus aurait couru entre 20,5 km/h et 23,1 km /h, soit, pour

*Ausonius, Maison de l'archéologie, Université Bordeaux Montaigne, 8 esplanade des Antilles, Pessac 33607 ; Frederic.Boutoulle@u-bordeaux-montaigne.fr

¹ Cette note est la version écrite d'une communication présentée dans le cadre des « Petits déjeuners scientifiques » du Labex Sciences archéologiques de Bordeaux, le 1^{er} décembre 2014, « Courir et combattre au Moyen Âge : quelles traces de ces activités », aux côtés de Christopher Knusel. Il s'inscrit dans le cadre du programme LaScArBx ANR-10-LABX-52.

² *Vita Aridii abbatis Lemovicini*, Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum, 3, cap. 55, p. 606, BOZOCKY (Edina), « Les miracles de saint Yriex », in ANDRAULT-SCHMITT (Claude) et DEPUEUX (Philippe), *Les chapitres séculiers et leur culture. Vie canoniale, art et musique à Saint-Yriex (VI-XIII^e siècle)*, Actes du colloque tenu à Limoges, Saint-Yriex et Poitiers du 18 au 20 juin 2009, Limoges, Pulim, 2014, p. 220.

³ *Vita Aridii abbatis Lemovicini*, op. cit., *Prefatus namque Baudenus, cum a nequam sprititu perturbaretur, utpote — nec aliud potest estimari — qui suo sensu non regebatur, coram omnibus extensis gressibus fugam iniit. Qui in unius spatio horae pene duodecim milia suis pedibus velociter cucurrit, et fatigato corpore, semianimis corruit in terra ; cumque a custodibus adsecutus fuisset, adponitur mansioni.*

⁴ MERDRIGNAC (Bernard), CHEDEVILLE (André), *Les sciences annexes en histoire du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 1998, p. 17-18

cette dernière allure, largement plus vite que les meilleurs athlètes de grand fond du XXI^e siècle ! En revanche, avec la valeur estivale de l'heure, la vitesse de Baudenus se situerait entre 11,12 km/h et 13 km/h, ce qui est celle d'un joggeur du XXI^e siècle s'entraînant régulièrement et très correctement pour conserver une allure de 4 mn 31 et 5 mn 24 sur 1000 m et pour achever un semi-marathon entre 1 h 34 mn et 1 h 53 mn.

	Vitesse km/h		1000 m		Distance semi-marathon	
	Pour 11 milles (14,8 km)	Pour 12 milles (17,78 km)	Pour 11 milles (14,8 km)	Pour 12 milles (17,78 km)	Pour 11 milles (14,8 km)	Pour 12 milles (17,78 km)
Heure hiver (43 mn)	20,5 km/h	23,1 km/h	2 mn 55	2 mn 25	1 h 01	50 mn 45
Heure équinoxe (1h)	14,8 km/h	17,8 km/h	4 mn 03	3 mn 23	1 h 25	1 h 11
Heure solstice (1h20)	11,12 km/h	13,6 km/h	5 mn 24	4 mn 31	1 h 53	1 h 34

Fig. 1 Hypothèses de tableau d'allure de Baudenus d'après la *Vita Aridii*

Neuf siècles plus tard, en 1457, une lettre de rémission accordée par le roi Charles VII éveille de semblables interrogations. Le bénéficiaire de la grâce royale est un certain Nicolle Janson, un jeune Écossais au service du roi en Guyenne à la fin de la guerre de Cent ans⁵. La lettre raconte qu'avec trois de ses compagnons chevauchant vers Sauveterre-de-Comminges, Nicolle Janson a été pourchassé par un groupe de gascons mobilisés au cri d'appel (« *Biafora* ») après une altercation portant sur l'arbalète de l'un de ces derniers. Mis en fuite par cinq ou six voisins qui les poursuivaient (« courraient sus ») avec des armes légères, les Écossais finirent par être mis « hors d'haleine », acculés sur une position haute et forcés à combattre leurs poursuivants au corps à corps. L'absence d'informations sur le mode de déplacement des Gascons, alors que les Écossais étaient clairement à cheval, conduit à s'interroger⁶. Comment en effet admettre que des hommes d'armes jeunes et vigoureux, des cavaliers expérimentés, ne fussent pas à leur avantage face à ce qui semble être des paysans les prenant en chasse, dans une atmosphère de traque et de harcèlement qui n'est pas sans rappeler les vieilles techniques de chasse à l'épuisement ? Même si l'on ne sait pas combien de temps cette traque a duré, ni même si, comme on peut le supposer, les Gascons ont pu tirer profit de leur connaissance de ce pays montagneux pour utiliser des raccourcis, une telle course-poursuite est difficilement concevable car elle renverse nos représentations de cavaliers forcément plus rapides que des piétons.

Une historiographie lacunaire

L'historiographie sur la pratique d'un mode de déplacement comme la course à pied dans les sociétés médiévales n'offre pas beaucoup d'éléments pour juger de la plausibilité de l'existence de gens assez résistants ou endurants pour accomplir des performances comparables à celles de Baudenus ou à celles que l'on prête aux poursuivants de Nicolle

⁵ Registres du Trésor des Chartres, ANF, JJ 188, n° 5, fol. 3. Indiqué : SAMARAN (Charles), *La Gascogne dans les registres du Trésor des Chartres*, n° 1250. Nous remercions vivement Pierre Prétou pour nous avoir fait part du texte de cette lettre de rémission.

⁶ « pour ceste cause chevaucherent le plus fort qu'ilz peurent et quant ilz virent qu'ilz estoient las et qu'ilz ne pouvoient obvier qu'ilz ne feussent acourez par ceulx qui les suivoient roidement (...) ilz s'arrestèrent et incontinent apres vindrent ceulx qui les suivoient qui estoient cinq ou six embastonnez de javelines espees et poignars (...) il dist qu'ilz ne bougassent et ne feissent aucun semblant de frapper sinon que les autres lui courussent sus ».

Janson⁷. Pour les historiens du corps et du sport, les pratiques athlétiques sont réputées être passées de mode depuis la fin des jeux de l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle, époque de la naissance, dans la Grande-Bretagne des collèges et de la Révolution industrielle, du sport au sens moderne du terme. C'est pourquoi, aux yeux de Norbert Élias, Georges Vigarello ou Alain Guerreau, la notion même de sport ne devrait pas être transposée vers le Moyen Âge⁸. Cependant, même si Bernard Merdrignac puis Sébastien Nadot ont pu montrer qu'une telle vision des choses est réductrice et que, par exemple, les joutes et tournois des XII^e-XV^e siècles peuvent être considérés comme des sports au sens moderne du terme, bien des activités physiques pratiquées dans le cadre des jeux de la Grèce ancienne comme la course à pied ne semblent plus l'être ensuite de façon compétitive, à la manière d'un agôn⁹.

Ces lacunes historiographiques s'expliquent. À l'inverse des sports aristocratiques comme la chasse ou les joutes qui ont donné lieu à de célèbres ouvrages didactiques, tels le *Livre de chasse* de Gaston Fébus (1387-1389), le *Traité de la forme et devis d'un tournoi* de René d'Anjou (vers 1455-1460), ou *Des Anciens Tournois et Faictz d'Armes* d'Antoine de la Salle (1458), il n'existe pas de traité sur une activité aussi commune que ce moyen de déplacement, même s'il n'est pas ignoré dans les rares manuels d'éducation accordant à l'activité physique une place importante, comme dans le *Didascalicon* de Hugues de Saint-Victor (c. 1096-1147)¹⁰.

Aussi, faute de source spécifique, et comme le regrettait B. Merdrignac, il faut faire feu de tout bois à travers une grande variété de documents (chroniques, sources littéraires, lettres de rémission, sources hagiographiques, documentation judiciaire, sources municipales, etc.)¹¹. La tâche se complique au constat de polysémie du verbe courir (*currere*). Lorsqu'il est associé à l'expression « à pieds » (*currere pedibus*), *currere* laisse peu d'ambiguïtés. Seul en revanche, le verbe exprime aussi bien un déplacement plus ou moins rapide, le fait de se jeter sur quelqu'un ou sur un lieu (« *afin que les mouches li courissent et la picassent* », Antoine de Saintré), le déplacement de la rumeur (« *vox tunc cucurrit per civitatem Pisarum* », Annales de Tolomeus de Lucques vers 1303-1308), ou encore une prise d'armes collective (« *populus cucurrit ad arma* », Chronique de Crémone, c. 1310-1317)¹².

C'est pourquoi, n'aurons-nous pas de certitudes sur le mode de déplacement des poursuivants de Nicolle Janson. Pas davantage à propos d'un autre cas, pourtant éclairant sur

⁷ SEARS (Edward S.), *Runnig through the Ages*, Jefferson N.C, McFarland, 2001 (sur 336 pages, 2 sont consacrées à la course au Moyen Âge, dont une à l'origine légendaire et infondée de jeux écossais, contre 24 pour l'Antiquité) ; TAMINI (Noël), *La saga des pedestrians*. T. 1 *De la nuit des temps à 1896*, Rodez, Edior éditions, 1997, p. 97-128, 135-149, 277-278.

⁸ GUERREAU (Alain), *L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2001, p. 264 ; VIGARELLO (Georges), *Passion sport. Histoire d'une culture*, Paris, Textuel, 2000, p. 8 ; ÉLIAS (Norbert), DUNNING (Éric), *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994.

⁹ Si l'on considère les éléments définissant le sport comme « un système institutionnalisé de pratiques compétitives à dominante physiques, délimitées, codifiées, réglées conventionnellement » (BROHM (Jean-Marie), *Sociologie politique du sport*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992, p. 45), – ce pour quoi il faudrait parler de « jeux corporels » pour les activités physiques pratiquées avant le XIX^e siècle –, S. Nadot a montré qu'ils s'appliquent également aux diverses formes de joutes des XII^e-XV^e siècles, soigneusement codifiées, régulées par des juges-arbitres et par l'éthique chevaleresque, circonscrites en des lieux spécifiques et reproductibles pour être mises en spectacle. Postuler que la notion de sport telle qu'on la conçoit aujourd'hui serait étrangère au Moyen Âge procède donc d'interprétations hâtives. NADOT (Sébastien), *Rompez les lances ! Chevaliers et tournois au Moyen Âge*, Paris, Autrement éditions, 2010 (Mémoires/Culture n° 155) ; Id., *Le spectacle des joutes. Sport et courtoisie à la fin du Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2012 ; MERDRIGNAC (Bernard), *Le sport au Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2002 ; VAN DEN NESTE (Évelyne), *Tournois, joutes, pas d'armes dans les villes de Flandre à la fin du Moyen Âge (1300-1486)*, Paris, École des chartes 1996 (Mémoires et documents, 47) ; BOUGARD (François), LE JAN (Régine) et alii, *Agôn. La compétition, V-XII^e s.*, Turnhout, Brépols, 2012 ; *Jeux, sports et divertissements au Moyen Âge et à l'âge classique : actes du 116^e Congrès national des sociétés savantes*, Section d'histoire médiévale et de philologie, Chambéry, 1991, Paris, 1993.

¹⁰ LEMOINE (Michel), « Le sport chez Hugues de Saint-Victor », in *Jeux, sports et divertissements au Moyen Âge et à l'âge classique : actes du 116^e Congrès national des sociétés savantes*, Section d'histoire médiévale et de philologie, Chambéry, 1991, Paris, 1993, p. 136-140 et MERDRIGNAC (Bernard), *op. cit.*, p. 242.

¹¹ MERDRIGNAC (Bernard), *op. cit.*, p. 46.

¹² Exemples recueillis dans la Brepolis Database –eMGH, ainsi que le passage de la vie de la *vita Aredii*, par une recherche associant les formes verbales de *curre* avec *pedibus*.

la permanence d'une forme d'idéal athlétique, celui que l'on attribue aux « athlètes de Dieu », ces hommes popularisés par la littérature hagiographique du haut Moyen Âge dont l'engagement physique et spirituel pour la propagation de la foi est vu comme une performance athlétique¹³. Saint Sever, l'évangéliste de la Gascogne, fondateur légendaire de l'abbaye qui porte son nom dans le diocèse d'Aire-sur-Adour, mérite sans conteste de figurer parmi cette catégorie de champions. Ses deux *vitae*, écrites dans la seconde moitié du XI^e siècle, filent d'autant plus la métaphore athlétique que le nom du site auquel arrive le saint après une « course rapide », nommé Palestrion, évoque l'antique palestine, et que celui de la rivière qui coule à ses pieds, « Alphée » [en lieu et place de l'Adour], n'est autre que celui du cours d'eau franchissant le site des anciens Jeux Olympiques.

Moi je serai ton compagnon de voyage jusqu'au château de César qu'on appelle Palestrion ; c'est là que tu parviendras jusqu'au triomphe du martyr et de la palme de la victoire...¹⁴

Là tout en triomphant par sa volonté de nombreux dangers, en tendant toujours, comme un bon athlète, vers le meilleur, voulant l'emporter publiquement au combat sur l'ennemi (...) D'une course rapide, s'étant associé à un compagnon barbare, il n'hésite pas à franchir les limites de la Gascogne¹⁵.

Une telle somme de références a pour objet de mieux faire coller le saint au *topos* de l'*Atleta Dei*. L'hagiographe de saint Sever n'a cependant pas poussé la métaphore au point de faire explicitement de saint Sever un athlète de grand fond.

Une activité discréditée ?

Un autre élément d'explication à la difficulté d'appréhender cette activité, tient au relatif discrédit dans lequel elle paraît confinée. La responsabilité, par l'hagiographe de saint Yriex, de la performance de Baudenus à un accès de démence fait certainement écho aux propos de Lucien de Samosate, qui, au II^e siècle de notre ère, voyait dans l'appétit des Grecs pour les jeux athlétiques la preuve de leur folie¹⁶.

Fig. 2 La peine des amants adultères

Livre des statuts et coutumes de la ville d'Agen (milieu XIII^e s.) / Bibl. muni. Agen, MS 42 f. 095, copie numérique sur le site des Archives départementales du Lot-et-Garonne, avec son aimable autorisation http://www.cg47.org/archives/coups-de-coeur/Tresors/MS_42_001a115/index.htm (consulté le 05-06-2016)

C'est encore le cas lorsque la course est associée à des pratiques infamantes. Il a été question plus haut de la peine prévue pour les amants adultères dans les coutumes du Midi de la France (fig. 2)¹⁷. Dans le cadre des *palii* des villes italiennes de la fin du Moyen Âge sont organisées des courses de marginaux, dont la plus célèbre est la course des juifs, également dénudés, qui commence à prendre place dans le carnaval romain à partir de 1466. Elle est également attestée dans d'autres villes italiennes de la même époque, comme Ferrare où

¹³ BÜHRER-THIERRY (Geneviève), « Qui sont les athlètes de Dieu ? La performance sportive par l'ascèse et la prédication », in BOUGARD (François), LE JAN (RéGINE), *op. cit.*, p. 293-309 ; et, dans le même volume, ISAÏA (Marie-Céline), « Le martyr, de la performance sportive à la mort sublimée. Disparition d'un modèle de compétition dans le haut Moyen Âge », p. 273-292

¹⁴ *Vita prima*, PON (Georges) et CABANOT (Jean) éd., *Chartes et documents hagiographiques de l'abbaye de Saint-Sever (Landes), 988-1359*, t. II, Dax, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 2010, écrite selon Christophe Baillet dans la seconde moitié du XI^e siècle (p. 936-937) : *ego usque in castrum Cesaris, quod vocatur Palestrion, ero comes itineris tui ; ubi cum triumpho martirii et palma victoriae ad Eum pervenies*. Le terme « palestine » est connu des auteurs du Moyen Âge, tels Isidore de Séville et ses commentateurs comme Bernard d'Utrecht ou chez Rémi d'Auxerre (LEMOINE, art. cit., p. 133-134).

¹⁵ *Vita secunda*, *op. cit.* p. 968-969, *Quo dum per plura superaret mente pericula, ut bonus atleta, semper tentando majora, publice per bellum superera volens inimicum (...) Post licitum quorum, non immemor atque priorum cursu festino, sociatus comite sevo, limina Vasconie mox non dubitat penetrare*.

¹⁶ BOUGARD (François), *op. cit.*, p. 23 : dialogue prêté par Lucien de Samosate au 2^e siècle ap. JC à Anacharsis le scythe et Solon, le premier qui voit dans l'entraînement des Grecs une démonstration de leur folie, et la preuve qu'ils ne sont pas sains d'esprit.

¹⁷ VERDON (Laure), « Honte, pudeur et justice dans l'Europe méridionale du XIII^e siècle », *Rives Méditerranéennes*, 2008/3 (n°31), p. 57-72, URL : www.cairn.info/revue-rives-mediterraneennes-2008-3-page-57.htm. À mettre en relation avec le Psaume 50-18, *si videbas furem currebas cum eo et cum adulteris portionem tuam ponebas*.

figure encore une représentation du *palio* de la fête de saint Georges¹⁸. Cette dimension humiliante de la course ressort clairement de la pratique, étudiée par Richard Trexler, qu'ont les armées d'assiégeants de faire courir des ribauds et des filles de joie sous les murs de la cité qu'ils assiègent ou pour commémorer une victoire. Les fêtes civiques de l'Italie urbaine de la fin du Moyen Âge se nourrissent de ces humiliations symboliques¹⁹.

Pourtant, même si des conceptions aussi dépréciatives demeurent, fidèles en cela au dénigrement des anciens concours athlétiques par les Pères de l'Église, on relève dans le même temps des appréciations de performances de coureurs moins négatives. Ainsi dans la Bible, avec les Actes des Apôtres (Actes 20, « pourvu que j'accomplisse ma course avec joie »), ou dans les Épîtres de saint Paul, qui file volontiers la métaphore athlétique :

Et tout cela, je le fais à cause de l'Évangile, pour y avoir part, moi aussi. Vous savez bien que, dans le stade, tous les coureurs participent à la course, mais un seul reçoit le prix. Alors, vous, courez de manière à l'emporter. Tous les athlètes à l'entraînement s'imposent une discipline sévère ; ils le font pour recevoir une couronne de laurier qui va se faner, et nous, pour une couronne qui ne se fane pas. Moi, si je cours, ce n'est pas sans fixer le but ; si je fais de la lutte, ce n'est pas en frappant dans le vide. Mais je traite durement mon corps, j'en fais mon esclave, pour éviter qu'après avoir proclamé l'Évangile à d'autres, je sois moi-même disqualifié (Corinthiens, 9, 23-27).

La *Chanson de Roland* attribue à Malprimis de Brigant, un des adversaires de Charlemagne, la capacité de « surpasser un cheval à la course²⁰ ». Le roi d'Angleterre, Harold Pied-de-Lièvre [Harefoot] (1037-1040), doit son surnom à ses qualités de coureur et à sa rapidité²¹. L'histoire de Baudenus n'est pas non plus d'une lecture univoque. Car même en retenant la vitesse la plus lente de sa course, il est clair que pour un hagiographe limousin de l'époque carolingienne l'expression *cucurrit pedibus velociter* a du sens. Que cet épisode se soit effectivement déroulé, qu'il soit le fruit de l'imagination de l'hagiographe ou de ses commanditaires, comme c'est souvent le cas dans ce type de sources, n'est pas vraiment préoccupant. Le plus important est que cette performance fût considérée comme hors norme et que pour avoir une telle conscience de la performance, il fallait ou bien une pratique ou bien une culture sportive et des références.

Courir sans déshonneur

De fait, durant le Moyen Âge, comme dans n'importe quelle autre société pré-industrielle où l'usage du cheval n'est pas généralisé, les occasions de courir ne sont pas rares. Pour certaines fonctions sociales comme en des occasions déterminées, c'est même incontournable.

Comme Bernard Merdrignac l'a rappelé, la fin des jeux antiques et l'autorité des Pères de l'Église qui les avaient condamnés n'ont pas empêché la résurgence de compétitions similaires, souvent même avec l'aval des autorités. En Irlande des jeux calendaires sont organisés à Tailtiu jusqu'en 1168, pendant lesquels on pratique surtout le hurling et des courses hippiques²². La célèbre *Description de Londres* faite par William FitzStephen (vers 1174-1183), fait état de jeux estivaux organisés chaque année pour les jeunes Londoniens comprenant des compétitions de lancer et de lutte, ainsi que de jeux de balle durant le Carnaval²³. Cependant, quoique certainement pratiquée en ces occasions, la course à pied n'y

¹⁸ BOITEUX (Martine), « Les Juifs dans le Carnaval de la Rome moderne, XVI-XVIII^e siècles », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes* t. 88, n°2, 1976, p. 745-787.

¹⁹ TREXLER (Richard C.), « Correrre la terra. Collective insults in the late Middle Ages », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen-Âge, Temps modernes* t. 96, n°2, 1984, p. 845-902.

²⁰ *La chanson de Roland, publié d'après le manuscrit d'Oxford*, éditée par BÉDIER (Joseph), Paris, 1947, 1. 890, p. 76-77, TAMINI (Noël), *op. cit.*, p. 115.

²¹ WILLIAMS (Ann), SMYTH (Alfred P.), KIRBY (D.P.), *A Bibliographical Dictionary of Dark Age Britain (England, Scotland and Wales c. 500-c. 1050)*, Londres, Seaby, 1991, p. 151-152.

²² PICARD (Jean-Michel), « Agôn regale : épreuves sportives et enjeux politiques en Irlande médiévale », in BOUGARD (François), LE JAN (Régine) et alii, *Agôn...*, *op. cit.*, 2012, p. 59-73.

²³ *Monumenta guildhallae Londoniensis, Liber albus, Liber customarum et Liber Horn*, RILEY (Henry Thomas), éd., Londres, Longman, Green and Robert, Rolls Series, t.2, 1860, p. 13-15 (<https://archive.org/details/munimentagildha05librgoog>, consulté le 3-06-2016)

est pas mentionnée. C'est aussi le cas pour les *esbattements*, ces concours dont les sources se font subrepticement l'écho, souvent en raison des débordements auxquels ils donnent lieu. Ces jeux sportifs, plus ou moins officiels, souvent placés sous la houlette des seigneurs ou des villes de la fin du Moyen Âge, concernent la soule, la lutte, le palet, les barres, et surtout le tir à l'arc ou à l'arbalète. Les implications militaires expliquent l'intérêt des souverains pour ce type de concours de tirs : une ordonnance de Charles V en 1369 les encourage explicitement²⁴.

Fig. 3 Un messager à pied délivrant un message au roi, Décrétales de Grégoire IX avec la glose ordinaire, Raimond de Peñafort. Texte et glose écrits en France du sud (Toulouse ?), dernier quart XIII^e -début XIV^e siècle, British Library, Royal 10 E IV, f. 302v. Site catalogue of Illuminated Manuscripts de la British Library, http://www.bl.uk/manuscripts/Viewer.aspx?ref=royal_ms_10_e_iv_fs001r (consulté le 05-06-2016)

Parmi les fonctions sociales impliquant l'obligation de courir, il faut évoquer la délivrance de messages (fig. 3). Dans l'univers de références que fournit la Bible aux gens du Moyen Âge, figurent des cas des messagers comme Achimaats, fils de Tsadok, qui court annoncer la bonne nouvelle de la victoire contre Absalon au roi David (Samuel 2-18), ou Guéhazi, messager d'Élisée, qui court à la rencontre de Naaman se déplaçant en char (2 Rois 5, 19-20). Pour le Moyen Âge à proprement parler, cette question bénéficie d'un regain d'intérêt pour la circulation de l'information, la nature des réseaux de diffusion de la parole publique, que ce soit par les canaux informels (rumeur, marchands), ou par les canaux officiels (hérauts, crieurs, messagers), car ils contribuent à la constitution de l'espace public²⁵. La Provence qu'a étudiée Michel Hébert est sillonnée en tous sens par des sergents-messagers, à cheval et à pied, ceux des comtes comme ceux des villes (54 à Draguignan en 1340)²⁶. À Toulouse, la rétribution des messagers et des ambassades représente 30 % des dépenses de la ville²⁷. Les communautés de paysans collectivement organisées ont également les leurs, comme celle des villages de l'Entre-deux-Mers bordelais, dont les coutumes, rédigées en 1237, en signalent deux²⁸. Mais les cas étudiés se révèlent plus largement fondés sur le service à cheval, même en Provence où il n'est pas toujours possible de différencier les messagers à pied des messagers à cheval, ou même de repérer parmi les premiers ceux qui marchent de ceux qui, exceptionnellement ou non, adoptent le pas de course. Nous sommes loin de la « poste aux piétons », ce réseau de messagers rapides du Sindh décrit par Ibn Battûta (1304-1377), organisé par une alternance de relais tous les tiers de mille, et finalement

²⁴ MERDRIGNAC (Bernard), *op. cit.*, p. 33, 40, 87, 94.

²⁵ *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, 24^e congrès de la SHMESP, Avignon, 1993, Paris, Publications de la Sorbonne-École française de Rome, 1994, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/shmes_1261-9078_1994_act_24_1, BOUDREAU (Claire), FIANU (Kouky), GAUVARD (Claude) dir., *Information et société en Occident à la fin du Moyen Âge. Actes du colloque tenu à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université d'Ottawa, 9-11 mai 2002*, Paris, Publications de la Sorbonne (« Histoire ancienne et médiévale », 78), 2004. Voir aussi *Voyages et voyageurs au Moyen Âge. Actes du 26^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 26^e congrès, Aubazine, Paris, SHMESP, 1996.

²⁶ HEBERT (Michel), « Les sergents-messagers de Provence aux XIII^e et XIV^e siècles », in *Le petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités, Actes du colloque international tenu à l'université de Montréal 18-23 octobre 1999*, dir. BOGLIONI (Pierre), DELORT (Robert), GAUVARD (Claude), Paris, Publications de la Sorbonne, p. 293-310.

²⁷ NADRIGNY (Xavier), « La place des messageries dans la municipalité toulousaine durant la première moitié du XV^e siècle », in *Information et société en Occident, op. cit.*, p. 261-280. Voir dans le même volume l'exemple des villes d'Empire, dont le célèbre messager mort d'épuisement en 1444 après avoir transporté un message de Strasbourg à Bâle : MONNET (Pierre), « Courriers et messagers : un réseau de communication à l'échelle urbaine dans les pays d'empire à la fin du Moyen Âge », in *Information et société en Occident, op. cit.*, p. 281-301 ; CAUCHIES (Jean-Marie), « Messageries et messagers en Hainaut au XV^e siècle », *Le Moyen Âge*, 82, 1976, p. 89-123 et 301-334, qui relève des circuits de messagers à pied dont la vitesse de déplacement est comparable à celle de coursiers à cheval (p. 106) ; RENOARD (Yves), « Comment les papes d'Avignon expédiaient-ils leur courrier ? », *Revue Historique*, n° 180/1, 1937, p. 1-29.

²⁸ BOUTOULLE (Frédéric), « "Ils lui concédèrent la justice pour le maintien de la paix". Une image du contrat politique et de l'origine des franchises au sein de la paysannerie gasconne au XIII^e siècle », in FORONDA (François), GENET (Jean-Philippe), *Des chartes aux constitutions. Autour de l'idée constitutionnelle en Europe (XII-XVII^e siècle)*, Conférence européenne, Madrid, 16-18 janvier 2014, à paraître.

« aussi prompt que la poste aux chevaux²⁹ ». Rien de comparable non plus aux courriers à pied que Marco Polo découvre dans la Chine du khan Qubilai (1271-1291) ou aux célèbres Chasquis capables de transporter des messages de relais en relais à travers les sentiers de l'empire Inca et dont les performances suscitaient l'admiration du chroniqueur amérindien Garcilaso de la Véga et de son contemporain Michel de Montaigne³⁰. À l'époque de l'auteur des *Essais*, la fonction de valet de pied (ou laquais) nécessitait également des qualités de coureurs pour lesquelles, selon Rabelais, les Basques étaient déjà réputés³¹.

Autre catégorie d'individus censée pratiquer la course à pied dans l'exercice de ses fonctions et sur laquelle nous disposons de quelques sources : les fantassins. Le recours aux piétons (*pedites*) recrutés dans les campagnes et les communes urbaines est ancien dans les armées médiévales et bénéficie du regain de faveur de l'infanterie à la fin du Moyen Âge. L'importance des déplacements auxquels ils sont astreints et à partir desquels on peut déduire leur vitesse transparaît quelquefois, notamment dans les commissions d'*array* de l'Angleterre du XIV^e siècle. Ainsi, 200 archers à pied originaires du nord du pays de Galles sont-ils convoqués à Shrewsbury et à Hereford, le dimanche de mi-carême 1325, pour se rendre à Portsmouth le dimanche suivant, ce qui représente deux déplacements d'environ 230 km et 330 km en une semaine³². Or, pour parcourir une quarantaine de kilomètres par jour pendant les journées du mois du mars, il faut soit marcher rapidement, soit alterner les phases de marche d'allure soutenue et les phases de course lente. Les *homines pedites de validoribus et potentioribus* recrutés dans le cadre de ces commissions doivent donc être non seulement habiles au tir à l'arc, mais aussi habitués aux déplacements rapides à pied.

L'anthropologie ne contredit pas ces suppositions. On sait en effet de mieux en mieux quelles sont les aptitudes surprenantes du corps humain en matière d'endurance, telles qu'on peut s'en rendre compte au sein de quelques-unes des sociétés restées à l'écart du modernisme. Par exemple en Afrique australe chez les Bushmen du Kalahari qui pratiquaient encore, dans les années 1980, les mêmes techniques de chasse à l'épuisement (*persistance hunting*) que nos ancêtres chasseurs-cueilleurs du Paléolithique ; ou encore chez les Indiens Tarahumaras des hauts plateaux du nord Mexique, popularisés par Carl Lumholtz, Antonin Artaud ou Chris McDougall parce qu'il y a chez eux un nombre d'adeptes de l'ultra-fond étonnamment élevé³³. Mais pour ce qui est de l'anthropologie biologique, personne à ce jour n'est parvenu à individualiser au sein des sépultures médiévales des individus présentant sur

²⁹ RAGHEB (Youssef), « La transmission des nouvelles en terre d'Islam. Les modes de transmission », in *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, op. cit. p. 37-48 ; Y. Ragheb évoque aussi les performances du courrier Baraka qui, en 1177, couvre en un jour et une nuit les 300 km entre Wâsit et Bagdad et qui 13 ans plus tard, rallie Takrît et Bagdad (180 km) en une longue journée de juin de 16 heures. IBN BATTUTA, *Voyages*, éd. DUFREMYET (Charles), SANGUINETTI (B. R.), Paris, 1855, III, p. 95, et CALMETTE (Joseph), *Textes et documents d'histoire. 2 Le Moyen Âge*, Paris, PUF, 1953, p. 324.

³⁰ GARCILASO DE LA VEGA, *Commentaire royaux sur le Pérou des Incas*, trad. DURAND (René L.F.), Paris, La Découverte, 2000, t. 2 (Livre VI, ch. VII), p. 178 ; MONTAIGNE (Michel de), *Essais*, Paris, Le Livre de poche, éd. BJAÏ (Denis), BOUJOU (Bénédicte), CEARD (Jean), PANTIN (Isabelle), 2002, Livre II, ch. XXII, p. 549 ; MARCO POLO, *Description géographique des provinces & villes les plus fameuses de l'Inde Orientale : meurs, loix, & coutumes des habitans d'icelles, mesmement de ce qui est soubz la domination du grand Cham Empereur des Tartares*, éd. Longis, Paris, 1556, livre II (chap. XXIII), p. 61 (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k842244/f138.image>, consulté le 3-06-2016)

³¹ *Œuvres de Rabelais : éd. variorum, augmentées de pièces inédites*, éd. JOHANNEAU (Esmengart et Eloi), Paris, 1823, vol. 2, p. 89.

³² *Calendar of Patent Rolls preserved in the Public Record Office, Edward II, vol. V, AD 1324-1327*, Londres, 1904 p. 77, 96-7 (<https://archive.org/details/calendarofpatent05grea>, consulté le 3-06-2015). L'estimation de la distance repose sur des données kilométriques actuelles. Elle n'a qu'une valeur indicative. Par une commission d'*array*, le roi d'Angleterre confie à un commissaire (un homme ayant déjà une expérience militaire), le recrutement d'un nombre déterminé de combattants destinés à servir à pied, des archers le plus souvent.

³³ MCDUGALL (Christopher), *Born to Run (Né pour courir)*, Chamonix, Guérin éditions (trad. française), 2012. TAMINI (Noël), op. cit., t. 1, 1997, p. 221-233. En 1815, Christian Latrobe, missionnaire des Frères-Unis (ou Moraves) en Afrique du Sud, observe des Hottentots capables de rattraper une antilope à la course : WALCKENAER (Charles Athanase), *Collection des relations des voyages par mer et par terre en différentes parties de l'Afrique depuis 1400 jusqu'à nos jours*, Paris, 1842, t. XIX, p. 23, et LATROBE (Christian Ignatius), *Journal of a visit to South Africa, in 1815, and 1816. With some account of the missionary settlements of the United Brethren, near the Cape of Good Hope*, Londres, Seeley and Ackermann, 1818, p. 168-169 (<https://archive.org/stream/journalofvisitto00latr#page/168/mode/2up>, consulté le 3-06-2016)

les membres inférieurs des signes caractéristiques de la pratique régulière de la course à pied, à l'instar de ceux qu'ont découvert C. Shaw et J. Stock en comparant les tibias de deux populations d'étudiants états-uniens : des hockeyeurs et des coureurs de fond³⁴.

*
* *

Somme toute, si la réponse à la question posée initialement n'est finalement pas une surprise, en revanche l'enquête montre que pour l'histoire du corps la course est un bon indicateur des changements des représentations qui sont liées aux pratiques corporelles. De fait, les médiévaux courraient bien — ce n'est pas un scoop —, et pas seulement dans des circonstances où les coureurs devaient être déshabillés, dans un appareil n'ayant plus rien à voir avec la conception de la nudité attachée aux Jeux de la Grèce ancienne³⁵. Ces occasions-là (la course des amants adultères des villes du Midi, celle des juifs et des prostituées des *palli* d'Italie) trahissent le maintien d'une connotation péjorative de la course, associée dans un même dénigrement aux activités physiques des jeux antiques par l'Église. Ce pour quoi, en écho aux propos rapportés par Lucien de Samosate, les performances d'un Baudenus pouvaient être considérées comme la manifestation d'un trouble mental ou d'une forme de possession. À l'opposé, depuis les Épîtres de saint Paul, les preuves ne manquent pas d'une vision plus favorable de la course. Même si la culture écrite valorise exclusivement les sports aristocratiques comme les joutes ou la chasse, même si l'organisation régulière de jeux basés sur des compétitions physiques a, sauf circonstances particulières comme en Irlande ou dans les villes italiennes de la fin du Moyen Âge, considérablement reculé, la course à pied reste manifestement assez pratiquée pour qu'un hagiographe limousin, pas forcément sensible au *topos* de l'*Atleta Dei*, fût en mesure d'estimer hors norme la vitesse de déplacement d'un coureur. L'obligation de se déplacer à pied pour la majorité de la population ou l'existence de fonctions comme celles de messagers ou de fantassins généraient assez d'opportunités de forcer le pas et d'acquérir l'endurance nécessaire à l'accomplissement de quelques courses étonnantes, telle celle qui est prêtée à Baudenus. Malgré la disparition des jeux à l'ancienne, malgré la confiscation de l'idéal athlétique par les saints et par la noblesse, il demeurerait donc assez d'occasions aux non nobles de courir *pedibus velociter* et de le faire en recherchant la performance physique. Dans la construction de l'honneur de ces individus, il s'agit certainement d'un vecteur à ne pas sous-estimer.

³⁴ SHAW (Colin N.), STOCK (Jay T.), « Intensity, repetitiveness, and directionality of habitual adolescent mobility patterns influence the tibial diaphysis morphology of athletes », *American Journal of Physical Anthropology*, vol. 140, Issue 1, septembre 2009, p. 149-159 (référence obligeamment communiquée par Sébastien Vilotte).

³⁵ La nudité reste de mise pour les combats de lutteurs dans des régions périphériques de l'Europe (MERDRIGNAC (Bernard), *op. cit.*, p. 98).